

République française

ARDECHE

publié sur le site internet de la
 collectivité le 6 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MONTAGNE D'ARDECHE
 Place de la Mairie – 07470 COUCOURON

Séance du jeudi 05 octobre 2023

Membres en exercice : 37

Date de la convocation : 29/09/2023

Présents : 29

Le jeudi 05 octobre 2023 à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à Coucouron sous la présidence de Jacques GENEST,

Votants :
 30
 POUR : 30
 CONTRE : 0
 ABSTENTIONS : 0
 REFUS DE VOTE : 0

Présents : Karine ACCASSAT, Dominique ALLIX, Françoise BENOIT, James BOUVIER, Claude BRUN, Thierry CHAMPEL, Serge CHARPENAY, Jérôme DELDON, Geneviève DUNY, Francis ENJOLRAS, Jacques GENEST, Martine IMBERT, Bernard JACQUEMIN, Jean LINOSSIER, Emile LOUCHE, Michel LOUIS, Thierry MAILLET, Anne-Marie MARION, Franck MEJEAN, Marylaine MERCIER, Claude MONCEAU, Sébastien PRADIER, Laurence PREVOST, Christophe ROUX, Dominique TRIN, Charles VALETTE, Christian VIDAL, Magalie MOULIN, Geneviève LAURENT

Représentés : Cyril MALLET représenté par Françoise BENOIT

Absents : Sébastien BOURDELY, Patrick COUDENE, Elisabeth FALGON, Jérôme GROS, Denise LAFFARRE, Thibault ROBERT, Jacques MEUNIER

Secrétaire de séance : Michel LOUIS

DE_2023_90 - Objet : DM n°1 du budget annexe Ordures ménagères

*Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1611-4,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,*

Considérant que la Communauté de communes a des dépenses liées au personnel du service Ordures ménagères plus importantes que celles estimées, en raison de la hausse du point d'indice, le recours à un contrat saisonnier, un recrutement par voie de mutation et une reprise à temps complet.

Il est également proposé d'ajuster le budget primitif Ordures ménagères à son exécution.

Il est proposé de voter le virement de crédits et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611 : Sous-traitance générale	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0.00 €	2 955.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6336 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 955.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6338 : Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6412 : Congés payés	0.00 €	350.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Primes et gratifications	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6454 : Cotisations au Pôle emploi	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-648 : Autres charges de personnel	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €

TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	2 955.00 €	16 605.00 €	0.00 €	0.00 €
R-64198 : Autres remboursements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	250.00 €
R-6459 : Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	250.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	8 950.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	8 950.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7588 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	13 905.00 €	17 405.00 €	0.00 €	3 500.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	8 950.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	8 950.00 €	0.00 €
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	8 950.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	8 950.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	8 950.00 €	0.00 €	8 950.00 €	0.00 €
Total Général		-5 450.00 €		-5 450.00 €

Sur le rapport du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- **de voter** les crédits supplémentaires,
- **de procéder** aux écritures de régularisation,
- **d'autoriser et de mandater** le Président à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré à Coucouron, le 5 octobre 2023,
Le Président, Jacques GENEST

